Accusé de réception en préfecture 095-200058485-20251014-D 2025\_114-DE Date de télétransmission : 16/10/2025 Date de réception préfecture : 16/10/2025

# Entente de l'Axe Seine Conférence du 11 juin 2025

#### Résolution n° 2

#### **ELECTION DE LA DEUXIEME ET TROISIEME VICE-PRESIDENCES. -**

L'article 3.1 de la Convention d'Entente de l'Axe Seine prévoit la désignation d'une deuxième et d'une troisième vice-présidences ayant pour objectif de garantir un équilibre de représentation géographique entre les membres de l'Entente.

Cette Conférence doit désigner cette deuxième et troisième vice-présidences pour une durée égale à celle du mandat en cours.

## **Propositions:**

Deuxième vice-présidence : Virginie LUTROT
 Troisième vice-présidence : Philippe AUDEBERT

### Election de la deuxième et de la troisième vice-présidences :

- Deuxième vice-présidence : Virginie LUTROT
- Troisième vice-présidence : Philippe AUDEBERT

Si ces propositions recueillent votre accord, je vous propose d'adopter la résolution suivante:

# La conférence de l'Entente Axe Seine,

**Considérant** les dispositions de la convention d'Entente de l'Axe Seine et notamment son article 3.1 ;

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation d'une deuxième et troisième viceprésidences de la conférence de l'Entente de l'Axe Seine.

#### Décide:

**D'élire** Virginie LUTROT à la deuxième vice-présidence **et** Philippe AUDEBRT à la troisième viceprésidence de la conférence de l'Entente de l'Axe Seine.

Patrick OLLIER, Président	Alexis DARMOIS, Secrétaire de séance
	Jan San San San San San San San San San S